L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 77, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 10 OCTOBRE.

FEUILLETON.

LES YEUX VERTS.

HISTOIRE FANTASTIQUE.

PAR H. DE SAINT-GEORGES.

IX.

COURSE SUR LES TOITS.

—Comment, c'est vous! s'écria-t-il avec ce ton impudent qui m'avait déjà choqué; ma fine, tant pis, j'aurais mieux aimé m'adresser à un autre; mais dans le nouvel état que je fais aujourd'hui, on ne choisit pas toujours ses pratiques.

—Et vous en êtes réduit à demander l'aumône, lui dis-je?....

—Dame! quand l'appétit frappe à la porte sans qu'on puisse lui ouvrir, Il y a vingt-quatre heures que je n'ai rien mis sous la dent.

—Mais, malheureux, et votre sœur?

—Vous avez bien entendu, me répondit-il, qu'elle n'a pas pris de mitaines pour me refuser la becquée à l'avenir.

—Et cet argent qu'elle vous a remis?

—Deux portraits de monarque à cent sous la pièce, v'là une belle affaire! c'est l'*Ablette* qui me les a grugés.

—Qu'est-ce que c'est que l'Ablette?....

—Ma maîtresse, continua-t-il en se rengorgeant, la dame de pique de mon cœur; un amour de fille qui a une bonne profession.

Elle pose pour les épaules dans les ateliers de peinture; mais il paraît que les épaules ne donnent pas dans ce moment-ci.

Les artistes demandent des torses, et l'Ablette ne mange pas de ce pain-là; des épaules tant qu'on en veut, mais *rat* pour le reste.

Il parut s'affaiblir en prononçant ces derniers mots, et s'appuya contre le pilier près duquel nous causions.

La pitié me vint à l'âme; cette créature dépravée n'en était pas moins le frère d'Henriette, et je sentis que je ne pouvais l'abandonner dans cette affreuse misère.

—Allons, allons, venez avec moi, lui dis-je.

—Où ça?

—Chez moi, à quelques pas d'ici; on vous donnera des aliments dont vous paraissez avoir un pressant besoin.

—Ça, c'est vrai que mes quilles ne me portent plus!

—Eh bien! prenez mon bras et appuyez-vous sur lui.

—C'est bien de l'honneur que vous me faites, monsieur, dit-il en changeant de ton, et en mettant la main à sa casquette.

Marchons, marchons, et ne perdons pas de temps!

Je le soutins jusqu'à ma porte, et je le fis entrer dans l'hôtel.

A la vue de mon étrange compagnon, Junon fut tout ébahie.

Qu'est ce que vous nous amenez-là, dit-elle?

—Que vous importe! répondis-je avec humeur; servez à monsieur ce que vous aviez préparé pour moi.

—Eh bien! et vous?

—Moi, je ne prendrai rien ce soir; je suis souffrant et n'ai besoin que de repos.

Junon dressa le couvert, et je fis asseoir le jeune mendiant; il but et mangea modérément, et quand il eut un peu réparé ses forces....

—Voyons, lui dis-je, maintenant voulez-vous partir ou causer quelques instants avec moi?

—J'aime mieux causer, répliqua-t-il, en lorgnant une respectable bouteille de vin que la négresse avait placée sur la table.

Je lui versai un verre de vieux bordeaux; il le but avec une béatitude comique en disant: *Le Père Lathuile* n'en a pas de pareil; puis faisant claquer sa langue:

—A présent, continua-t-il, en s'appuyant sur la table, *jaspinez* à vot'aise. On écoute.

—Voulez-vous, demandai-je sans préparation, à mon hôte, changer de vie, accepter une occupation laborieuse et prendre un état sérieux?

—Dame! si vous me proposez celui de pair de France, je ne peux que gagner au change.

—Il ne s'agit pas de plaisanter, repris-je d'un ton bienveillant, mais sévère.

—Votre sœur m'inspire un vif intérêt, non pas celui que vous supposiez lorsque vous m'avez rencontré chez elle: mais une découverte que j'ai faite, et que vous apprendrez plus tard, me donne le droit, un droit sacré, entendez-vous bien, de changer sa situation, de lui créer une vie douce et heureuse; et vous lui appartenez de trop près pour qu'une partie de cet heureux changement ne rejaillisse pas sur vous.

—Comprends pas, dit-il pour toute réponse.

—Vous comprendrez quand il en sera temps; qu'il vous suffise de savoir maintenant que je voudrais vous voir sortir de la malheureuse voie où vous êtes engagé.

J'adrais pu me contenter, quand tout à l'heure vous m'avez tendu la main, d'y laisser tomber quelques écus; mais cet argent serait allé retrouver celui que votre sœur vous a si souvent donné votre sœur. Je veux faire mieux que ça pour vous.

Vrai! interrompit-il; si vous voulez rechanger le navire, faudra y mettre furieusement du colis.

D'abord je n'ai pas une nippe pour garnir mon individu, et j'peux pas me présenter à la cour dans ce costume-là. Mon bourgeron ressemble à une écumoire, et mon pantalon est tout près de devenir un abonné.

Vous aurez des habits et tout ce qui vous manque; vous serez convenablement vêtu, bien logé, bien nourri, et vous toucherez une pension de deux cents francs par mois, dont je vous remettrai demain le premier quartier.

Millionnaire! me v'là millionnaire! s'écria-t-il en se levant, et en essayant un pas grotesque dans ma salle à manger; puis, ce moment de folle joie passée, il revint tranquillement s'asseoir en face de moi, et me dit:

—Voyons, pas de farce; c'est pas bien de se moquer comme ça du pauvre monde!

Je ne me moque pas de vous, répondis-je, et je tiendrai tout ce que je vous promets; cependant il y aura certaines conditions à mes bienfaits.

—V'là le *hic*, dit le gamin. — De quoi qu'il s'agit?

—D'abandonner vos mauvaises connaissances, de changer de conduite. — J'espère que vous n'êtes qu'égaré et non vicieux.

Je vous placerai dans une maison honnête, où vous n'aurez que de bons exemples sous les yeux; et d'abord, vous y apprendrez à parler une autre langue que la langue ignoble qui vous est familière.

Si votre nature est bonne, comme je veux le supposer, vous rougirez bientôt de votre passé, vous le regretterez; alors je m'occuperai de votre avenir, et il ne dépendra pas de moi qu'il ne soit solide et heureux.

A mesure que je parlais, je voyais s'opérer un singulier changement chez mon interlocuteur; sa physionomie dure et sauvage s'adoucissait, ses traits peignaient une émotion nouvelle, son regard avait une expression de tristesse et de honte à la fois....

Il détourna la tête pour me la cacher, et je le vis passer rapidement la manche de son bourgeron sur ses yeux.

—Tenez, me dit-il tout à coup, je suis un drôle, un affreux drôle, ça y est; mais c'est égal, ce que vous venez de me jacasser là, ça m'a remué le cœur.

Depuis le vieil abbé, qui m'a fait faire ma première communion, il y a six ans, personne ne m'a parlé comme ça; ma sœur me faisait bien de la morale de temps en temps, mais ça me semblait si drôle dans sa petite bouche, que je lui riais au nez, tandis que vous, ça me donne envie de pleurer. Oh! ne croyez pas que je vous dis tout ça à cause de ce que vous faites pour moi, vous ne me feriez rien que ça serait la même chose.... Et si vous vouliez.... Mais je n'oserai jamais vous demander ça.... Et il s'arrêta....

—Parlez, parlez, lui dis-je.

—Eh bien! si vous vouliez me rendre heureux et me prouver que vous ne me méprisez pas trop, vous me donneriez la main.

Je lui tendis la mienne.

Et il la serra vivement.

—A présent, reprit-il avec énergie, v'là le marché signé; faites de moi ce qu'il vous plaira, je vous appartiens corps et âme; je vous obéirai comme votre valet, comme votre chien.... A ce dernier mot, sa figure se rembrunit. Ah! oui, ajouta-t-il, à propos de chien, je me suis conduit comme une vraie canaille avec le pôtre: mais grâce à vous le pauvre Fidèle est sauvé, et ma petite sœur me le pardonnera.

Il y avait un tel accent de repentir dans ses paroles que j'en fus touché.

—Je m'en charge, lui dis-je, et je ferai votre paix avec mademoiselle Henriette.

—Ah! ça, reprit-il, c'est bon de causer, mais faut dormir; et je risque fort d'être pincé par la rousse et je recoucher ce soir dans mon domicile ordinaire.

—Et quel est ce domicile?

—Un bateau de charbon du port, pardine: le lit est dur, mais le logement est gratis.

—Vous coucherez ici, lui dis-je.

—Comment ici, dans [illegible]....

—Dans un vrai lit.

—Avec des matelas?

—Un lit complet dans une chambre de cet hôtel.

—Pas possible, bon Dieu, pas possible! moi qui depuis deux mois couchais à la corde!

—Venez, venez, continuai-je; cette maison, qui fut achetée toute meublée, renferme plusieurs pièces qui n'ont jamais été occupées, c'est dans une d'elles que vous passerez la nuit.

Mon nouvel hôte me suivit jusqu'au troisième étage, où je demeurais; mais en passant devant ma chambre pour nous rendre à celle que je lui destinais, je fus très étonné de voir ma porte ouverte.

J'entrai, mon bougeoir à la main, et j'aperçus le *Franchet* accroupi près de la table sur laquelle était ordinairement et tenant dans ses griffes un objet qu'il s'efforçait de mettre en morceaux.

Cet objet était une enveloppe de papier scellée de noir, et d'où commençait à s'échapper un papier qui semblait être le but des agressions de l'animal.

Je reconnus aussitôt le *testament de mon oncle*, que, par une malheureuse distraction, j'avais oublié sur cette table.

Je courus vers le félin, pour le lui arracher; mais plus prompt et plus agile que moi, il s'élança vers la porte, la franchit et grimpa lestement l'escalier qui conduisait au grenier de l'hôtel, tenant entre ses dents ce titre important.

—Je suis perdu, m'écriai-je hors de moi, ce papier est toute ma fortune!

—Et c'est c'te bête qui l'emporte? dit le gamin, qui avait tout vu; eh bien! faut la lui reprendre à tout prix.

Et il ne fit qu'un bond dans l'escalier, à la poursuite du chat.

Je le suivis; mais mon émotion était si forte que je pouvais à peine franchir les degrés; et, pendant ce temps, il me semblait qu'une voix mystérieuse murmurait à mon oreille les sinistres mots de mon oncle mourant:

"J'ignore quelle nouvelle existence m'est réservée, mais soyez certain que ma haine vous poursuivra constamment et sans relâche."

Au moment où j'arrivais dans le grenier, précédé du frère d'Henriette, celui-ci me montra un *œil-de-bœuf* donnant sur les toits, et me dit d'un air consterné:

—C'est par là qu'il a passé.

—Impossible de le poursuivre par ce chemin, m'écriai-je avec désespoir.

—Vous, peut-être vous êtes trop fort et trop grand, dit-il, en se ravisant, mais les rats ça se glisse partout; et je suis un rat, moi, je passerais par un soupirail de cave.... Et c'te fenêtre-là, ça me fait l'effet d'une porte cochère.

Allons, allons, ajouta-t-il en s'accrochant aux parois de l'œil-de-bœuf: *à bon chat, bon rat.*

Puis, se soulevant par un mouvement gymnastique jusqu'à l'appui de la fenêtre, il introduisit d'abord ses jambes grêles par l'étroite ouverture, le buste suivit les jambes à l'extérieur, et il se trouva sur un toit, en pente, où il ne pouvait se maintenir qu'en se cramponnant fortement à la monture vermoulue de la lucarne.

—Diable, dit-il, la chose est de se retourner maintenant, et de marcher à quatre pattes, comme le damné voleur que je poursuis.

Cet acte de courage venait d'être accompli si rapidement, que je n'avais pas eu le temps de m'y opposer.

—Rentrez! rentrez! lui criais-je plein d'effroi; il n'y a pas de fortune qui vaille la vie d'un homme; et j'aime mieux être ruiné mille fois que de vous exposer à de pareils dangers.

—C'est votre faute, me dit-il, fallait pas être si bon pour moi!

En parlant ainsi, il se retourna lentement et se mit à plat ventre sur le toit.

Je jetai un cri:

—Ayez pas peur, ajouta-t-il, j'ai fait le trapèze!

Mais, dans ce moment, le châssis de la lucarne auquel il se retenait, pourri par le temps et l'humidité, se brisa dans sa main, et je le vis glisser rapidement sur le toit incliné et disparaître à mes yeux.

Saisi d'horreur, je me penchai à mi-corps hors de l'œil-de-bœuf, et je l'aperçus étendu contre une vaste cheminée de briques dont la massive et lourde construction l'avait arrêté dans sa chute.

Etourdi pendant quelques secondes, il se remit bientôt sur pied, et je pus entendre ces mots:

—Vilaine bête, je te rattraperai ou j'y laisserai mes os!

Alors, j'assistai à la plus terrible scène qui se pût voir.

Une lune brillante éclairait tout un horizon de tuiles ou d'ardoises; et sur ce nouveau et périlleux champ de courses, un homme, presque un enfant, déployait une audace, une adresse, une agilité que lui auraient enviées les plus habiles acrobates; tantôt marchant sur la crête d'un toit, puis se laissant glisser d'une maison élevée sur une autre plus basse, profitant des moindres anfractuosités qu'il rencontrait sur sa route, se faisant un appui de tout ce qu'il trouvait sous sa main, une brique, un châssis, un bout de gouttière sortant d'une muraille.

En poursuivant ce temps, le chat courant, grimpant, sautillant, semblait narguer le hardi chasseur, s'arrêtant parfois dans des endroits inaccessibles comme pour le défier de l'y poursuivre, s'élançant au milieu d'un dédale de tuyaux de toutes grosseurs, de girouettes et de cheminées de toutes formes, presque toujours les mâts des navires au port.

Il disparaissait pour reparaître ensuite sur quelqu'un de ces promontoires élevés, où son ennemi ne pouvait le rejoindre.

Mais bientôt un incident de cette chasse désordonnée la rendit plus effrayante encore.

(A continuer.)

J. FEUILLAN,
DE PARIS,
DÉGRAISSAGE A LA VAPEUR,
No 61 RUE BOURBON, NOUVELLE-ORLÉANS.

FAIT savoir au public qu'il se sert d'un nouveau procédé à vapeur pour le nettoyage et le dégraissage des vêtements pour dames, messieurs et enfants, qui remplace avec beaucoup tout ce qui a été offert au public jusqu'à ce jour. Toutes espèces d'étoffes ou de robes sont nettoyées sans être décousues; les taches de graisse et d'huile, etc., sont enlevées sans ternir ou altérer les couleurs. Nettoyage et teinture de gants.
1 sept—6m 2e P.

J. B. CAMORS & CO.,
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61......RUE TCHOUPITOULAS.......61
NOUVELLE-ORLÉANS.
30 juin—1an

MAISON ÉTABLIE EN 1840.
J. B. HUBBARD.
Marchand de meubles, au coin des rues Rempart et Perdido.
SPÉCIALITÉ de meubles de salon, salle à manger, et chambre à coucher—Assortiment complet de toute espèce de meubles ordinaires. Les plus bas prix du marché.

G. W. DUNBAR & SON
FABRICANTS DES
SIROPS DE FRUITS
QUI ont obtenu la Médaille. L'arome de ces sirops se compose uniquement de jus de fruits. Ils ont obtenu les premiers prix à l'exposition.
Ils seront vendus par les groceries au prix de fabrique.
7 avril—

JOS. OLLIÉ. JAS. J. LEGEAL.
OLLIE & LEGEAI,
COLLECTEURS,
Bureau, 36, Passage de la Bourse.
NOUS nous occuperons activement des comptes dont la collection nous sera confiée. Commission modérée.
RÉFÉRENCES:
D. H. Holmes, Dufour & Lanaux,
Lovell & Bailey, E. F. Mioton,
Peter Marcy, H. Lebasse.
12 sept—

DÉPÔT CENTRAL
DES AMATEURS.
55......Rue St Charles......55
F. CHARLEVILLE.
—AU FUSIL ROUGE—
ARTICLES DE PECHE,
NOUVEAUX ET FRAIS.
LE soussigné a pris des arrangements avec les meilleures maisons d'Europe et du Nord qui lui fourniront ces marchandises aux prix coûtant. Il invite les amateurs de la ville et de la campagne à venir examiner son nouveau stock qui se compose, en partie de:
PERCHES en lancewood à nœuds, bambous, perches hickory et Japon—les plus beaux de la ville.
Les meilleures LIGNES en soie, fil, coton, chanvre et tripes.
Dévidoirs, filets, seines et paniers de pêche. Mouches artificielles de toute espèce.
Hameçons Limerick et Derby; hameçons de poissons rouges, casburgots, truites, bass, gros poissons; hameçons gravitation, de toute espèce, et d'autres articles de pêche dont l'énumération serait trop longue.
Egalement: Fusils, Cartouches, plombs et toute espèce de munitions.
F. CHARLEVILLE,
Au No 55 de la rue St-Charles,
Agent spécial des célèbres fusils "Parker" chargeant par la culasse—les meilleurs du monde.
7 fév—1an

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15
Entre les Rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les dîners, des Marchés, etc.
Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine et au mois.
Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
21 déc—1an

Avis.
A dater du 1er septembre 1872, le tarif suivant a été adopté par les presses suivantes:

TAUX DE COMPRESSION.

Pour les ports étrangers	75c par balle
Pour les ports des côtes	60c "

FRAIS QUE PAIENT LES EXPÉDITEURS.

Charroi au bâtiment	25c par balle
Couverture de connaissances d'embarquement	15c "
Couverture d'échantillons avec permis d'expéditeurs	15c "
Cercles extra	5c "
Le coton doit être suivi de l'ordre immédiatement après la réception, le navire devant être prêt à recevoir dans les trois jours.	Pas de frais.
Si le coton n'est pas suivi d'un ordre immédiatement après qu'il aura été reçu, et le navire n'est pas prêt dans les trois jours, emmagasinage et main d'œuvre par mois	35c par balle

PETITS NOMBRES.

Emmagasinage et main d'œuvre pour les 2 premiers mois	35c par balle
Emmagasinage et main d'œuvre pour les mois suivants	15c par balle

CHARROI EXTRA.

Sur coton renvoyé du navire ou du steamer, aux frais de l'expéditeur	25c par balle
Main d'œuvre	10c par balle

Levee Steam Cotton Press Co., J. C. Denis, Président.

Orleans & Shippers	Sam Boyd & Co.
Virginia & Mississippi	Hamilton, Lewis & Lyle
Planters' Press	Wm. Abbott.
Phoenix	H. H. Rainey & Co.
Atlantic	M. B. Zunts & Co.
Union	M. B. Harris.
Commercial Press	Smith & Goldsmith.
Natchez	L. A. Adams
Penn	M. T. Pike.
Canal	J. C. Van Wickle.
Jackson	O'Brien & Co.
Pacman	[illegible]
Alabama & Factors' Press	Chas. Howard.
Memphis Press	S. Haywood.
Louisiana	J. E. Grover & Co.
Shippers	[illegible]
Crescent City & Fire Proof	J. P. Moore & Co.
Pelican Press	[illegible]
Ocean	[illegible]
Kentucky Press	J. Coulon & Co.

LISTE MARITIME
à la 4me page.

INSTITUTIONS.

Avis.
MADAME H. [illegible], de retour à la Nouvelle-Orléans, à l'honneur d'informer ses amis et le public qu'elle commencera une partie de son temps à l'enseignement de la musique (piano et chant), des classes de chant en français ou en anglais, en du français, en en italien. S'adresser au [illegible] Magasins, de [illegible] musique, ou chez Madame ...
A. ELIE, No 151 rue du Canal.
CHARPAUX & LOUBÈRE,
Rue Royale, près Canal.
1 oct—6f

AVIS.
COLLÈGE ST-CHARLES,
AU GRAND COTEAU.
LA prochaine session de ce Collège commencera le LUNDI, 21 octobre 187 . Un des professeurs sera à la Nouvelle-Orléans quelques jours avant cette date pour se charger des élèves confiés à ses soins.
1er oct—1m

JEFFERSON ACADEMY,
42......RUE BOURBON......42
Entre Bienville et Douane—Nile-Orléans
—Dirigée par—
G. J. LORD.
La session de 1872 et 73 commencera le LUNDI, 16 septembre, jour où l'on compte que les élèves rentreront.
Les parents qui ont l'intention de placer leurs enfants dans cette Institution sont invités à le faire le plus tôt possible.
31 août—3m

Le Locquet-Leroy,
Institution Collégiale de la Nile-Orléans,
236 rue du Camp, entre les rues Poeyfarré et Calliope.
LA seconde année scolaire de cette nouvelle Institution, établie sous le nom de sa directrice, depuis si longtemps et si favorablement connue dans l'enseignement, commencera le lund 2 septembre.
On enseigne aux élèves les exercices Callisthéniques.
Pour plus amples informations et circulaires s'adresser à l'Institut ou par lettre: P. O. glass box 1101 New Orléans.
N. B.—Cette Institution est entièrement distincte de celle de Mlle M. Burr, connue sous le nom de "Locquet's Institute."
26 août—3m—D.M.J.

COLLÈGE COMMERCIAL DE SAINT-STANISLAS,
A LA BAIE ST-LOUIS, MISS.
CETTE institution commencera, le 17 septembre, sa session de 1872—73. Sa longue et heureuse carrière, les facilités qu'y trouve l'élève qui désire suivre un cours complet de français, d'anglais et d'études commerciales, sont des avantages tellement bien connus de nos citoyens et des négociants qu'il est inutile d'en parler plus longuement ici.
Une semaine avant l'ouverture, le Président sera à la Nouvelle-Orléans et se chargera de conduire les élèves au Collège.
Pour le prospectus et tous les détails, s'adresser au Frère FLORIMOND, Président.
2 août—2m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,
No 175, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.
Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre.
22 août—6m

Collége de la Pass Christian, Miss.
LA rentrée des élèves est fixée au 1er OCTOBRE. Cette institution, dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes, présente tous les moyens désirables pour de bonnes études classiques, scientifiques et commerciales.
Pour l'année entière $200.
14 sout—2m Frère LEONIDIAN, Président.

CASSIDY & MILLER,
No 107 de la rue Poydras, Nile-Orléans.
VOILIERS et agents de la Manufacture Fleetwing de duck en coton; Marchands, en gros et en détail de duck Woodbury, Druid et Ontario, de tous poids et de toutes largeurs, de 1 à 5 pieds.
Ils ont en magasin un grand choix de tentes, prélarts; couvertures de boats, drays et wagons, drapeaux de toutes les nations; cordes goudronnées et cordes de Manille; poulies en bois et en fer, &c.
Ils appellent l'attention des contracteurs des compagnies des chemins de fer, &c., sur leurs grandes facilités pour la fourniture de tentes, prélarts ou tout ce qui se rattache au duck en coton, à aussi bas prix qu'à New-York, St-Louis ou toute autre ville du Nord.
Rideaux de galeries et de stores, sur commande, à des prix réduits et ils recouvrent les mailles.
8 sav—1an

Feutre d'Irlande à Toits,
NOUVEAU SYSTÈME DE TOITURES NON INFLAMMABLES.
DE D. ANDERSON & SON.
CETTE nouvelle préparation est enduite, et se peut le poser sur le toit de suite. L'application en est facile et il se passe beaucoup de temps avant que les réparations deviennent nécessaires. Elle est plus durable que certaines ardoises et remplace avantageusement le fer et le zinc. Elle a une surface sablonneuse qui la met à l'épreuve du feu. Le soleil ne la fait pas fondre. Ils besoin et la facilité avec laquelle on la pose la fait préférer, dans les Indes et les colonies, à toutes autres préparations de ce genre. N'étant pas lourde, on la transporte aisément, elle est précieuse pour les fermiers qui habitent des districts éloignés, et l'on en peut faire usage immédiatement, on peut l'enlever, puis la poser sur une autre construction. Elle remplace l'asphalte ordinaire sur les terrasses, les planchers de bureaux, etc. Elle prévient l'humidité, chasse la vermine et égalise la température. Sa largeur est de trente-deux pouces et elle est en rouleaux de vingt-cinq yardes.
A vendre par J. G. LINGHAM, agent,
7 juillet—1an Au No 14 de la rue Union

Sauvez vos jours et vos propriétés.
HUILE DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE.
CETTE grande invention du siècle. Elle éclaire mieux que toutes les autres huiles. Elle offre positivement aussi peu de dangers que l'huile de blanc de baleine ou l'huile de saindoux.
Le point où elle prend feu est d'environ 160 degrés Fahrenheit.
On peut la passer, sans crainte, au-dessus du feu.
Elle ne prend pas feu et, conséquemment, n'est nullement dangereuse.
Elle ne fume pas et n'a pas d'odeur en brûlant.
Si la lampe se casse, l'huile éteindra la flamme.
Elle est aussi économique que la meilleure huile kérosène.
Elle n'exige qu'un de nos becs.
Le gouvernement l'a adoptée pour les bateaux à vapeur, les navires, etc.
Elle est patentée et l'uniformité en est garantie.
Demandez la circulaire, qui donne tous les détails.
BOSTICK & SEYMOUR,
Seuls agents au Mississippi, en Louisiane, dans l'Alabama, en Floride et au Texas.
Aux Nos 46 et 47 de la rue Front, 46 et 48 de la rue Fulton, près Poydras, Nile-Orléans.
29mai—1an—V et C

Sucres, Mélasses et Sirops
SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, Sucre en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & Co.,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.
SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO.,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.
SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orleans Louisiana," "Chalmette," "Pelican."
A. THOMSON & CO.
No 48 de la rue Tchoupitoulas.
MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et tierçons.
A. THOMSON & CO.
No 48 de la rue Tchoupitoulas.
SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités, blanc et jaune, en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.
No 48 de la rue Tchoupitoulas.
SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.
No 48 de la rue Tchoupitoulas.
SUCRES ETRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et en caisses.
A. THOMSON & CO.,
5 oct—1 an No 48 de la rue Tchoupitoulas.

Fonderies Machines, &c.

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Sencher.
APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.
E. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand-Commissionnaire,
12 oct—1an No 22 rue Union.

FONDERIE DE LEEDS,
ÉTABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre; des Machines à dégrener, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitation, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour la Louisiane.
1 sept—1an Leeds & Co.

FONDERIE SHAKESPEARE,
RUE GIROD,
Entre les rues Baronne et Dryades,
Nile-Orléans.
508. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,
FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à dégrener, Moulins à scie, Machines de dessèchement, Moulins à coton, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Verandahs et Balcons de fer.
4 juin—1an

Fonderie et Fabrique de Bouilloires
D'ARMSTRONG,
Au coin des rues Poeyfarré et Fulton,
(Ci-devant rue de la Vieille-Levée.)
W. J. J. ARMSTRONG, Surintendant.
—Fabricant de—
MACHINES à VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHEMENT, ROUES LIBRE A SCIE, &c.
[illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND
BITTER.

CE BITTER est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'économie, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les gentlemen peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégorge, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force reviendra et la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les eaux du Nil fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les grains qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments fassent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur qui pas bien cultivé son champ frappé pourra. De même l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. La charrue est le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux!

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades depuis bien des mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne puissions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par la quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le Bitter contient des substances anti fébriles, et si on augmente la dose on peut sûr de couper la fièvre et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, sont qui boivent une eau croupissante et oxygénée, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur gène d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni bouche pâteuse; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Excitez l'appétit, fortifiez l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER.
22 sept—6m

L. MAC CARTHY,
IMPORTATEUR ET MARCHAND DE
Cigares de la Havane,
CAFÉ, SUCRE ET CONFITURES,
A l'angle des rues
BIENVILLE ET VIEILLE LEVÉE.
Nouvelle-Orléans.
Lock Box No 794 du Bureau de Poste.
5 sept—3m

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE.
A. CARRIERE & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &C. &C.
No 42 rue Vieille-Levée.
RECOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huile d'olives.
Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
29 juin—6m

AUGUSTE COUTURIÉ,
30......Rue de la Vieille-Levée......30
Seul Agent pour la vente des
Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Aug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Hoytman & Co, Double Ancre.
—Offre à vendre—
Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860 1858, 1854 et S. O. P.
Vins Rouges de Ladon, St-Vivier et St-Sauveur.
1er août—1an

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
toutes sortes de produits de l'Ouest.
Aux Magasins bleus,
Coin Vieille Levée et Bienville,
27 juil—1 an Nile-Orléans.

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nile-Orléans
PAR suite de la demande toujours croissante ma BIÈRE et de mon ALE, j'ai placé, pour les [illegible] ... [illegible]

JULIUS LOEFFLER,
66......RUE ROYALE......66
POSEUR et [illegible]
Il se charge de [illegible]

MÉDICAMENTS.

Le grand purgatif national de la Vallée du Yemen, lorsqu'il est commencé, et entouré de [illegible] ... [illegible]
LE SELTZ effervescent de TARRANT dont la nature et les effets sont les mêmes que le fameux spa de Preusse. Il ne faut qu'un instant pour tirer, de cette préparation, la plus délicieuse, la plus efficace des boissons salines. Elle guérit la bile, les rhumatismes, l'indigestion, la constipation, l'irritation des nerfs, etc. Il est incomparable quand il s'agit de renouveler la vie.
Se trouve chez tous les pharmaciens.

Cure radicale des hernies.
DR. A. FOLLEAU (de la Faculté de Pa. s) informe le public qu'il vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, où il traitera spécialement les hernies et toutes espèces de déformations du corps.
Le Docteur est l'inventeur breveté en France, en Angleterre, en Amérique, du compresseur qu'il emploie dans son traitement. Il engage les personnes qui sont affectées de hernie et qui tiennent pas obtenir de soulagement de venir le visiter à son office et résidence.
166, rue Royale, entre Bienville et Conti.
Consultation de 11 à 4 heures.

BANDAGES HERNIAIRES.
DES charlatans ont présenté aux malades des appareils qui n'ont aucune valeur. J. H. SPILLMAN a inventé et fait patenter des bandages herniaires et des bandages qui préviennent la descente de la matrice; il n'y a rien de comparable ici ou en Europe. Les plus distingués de nos chirurgiens et de nos médecins partagent cette opinion; aussi les malades ne devraient-ils pas hésiter à se procurer ces instruments dont la supériorité est aujourd'hui reconnue. C'est le fruit de trente-cinq années d'études et d'expériences et d'observations.
J. SPILLMAN croit pouvoir solliciter le patronage du public.
J. H. SPILLMAN,
Inventeur et Fabricant,
Au No 8 de la rue Baronne.
Se charge de la pose des bandages. 1sbre—1a

STOMACH BITTERS!
CELEBRATED

HOME
STOMACH BITTERS.
L'AMER HOME
EST LE
Meilleur Stimulant Tonique.
[illegible] ... [illegible]
HOME STOMACH BITTERS.
B. E. Castendyk,
Seul Agent au Sud,
No 34 rue Tchoupitoulas.
16 août—1an—Mars,V,D

F. GONTHIER,
MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,
24......rue St-Charles......24
A L'HONNEUR d'informer ses nombreux amis et les personnes qui veulent bien l'honorer de leur clientèle, qu'il se fera un devoir d'exécuter toutes commandes aux conditions les plus avantageuses.
Les ouvriers-tailleurs qui désirent se perfectionner dans l'ART DE LA COUPE [illegible] ... [illegible]
Prix modérés. 1 fév—1an.

Révolution! Révolution!
[illegible] DENTS!
[illegible] MALONEY, au No 149 de la rue du Canal, près de la rue Baronne.
[illegible]
1fév—1an

Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 34, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.
Extraction des dents, sans douleur, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
1oct—6m PPMsJ.S.

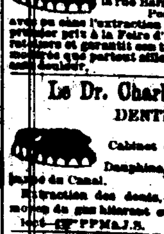
Scierie VARIETY, à Vapeur.
T. E. W. SMITH,
Propriétaire.
No 184 de la rue St-Joseph.
Nile-Orléans.
PRÉPARATION de bois de charpente, [illegible] ... [illegible]
Bienville et Conti.

L'Argent ne peut pas l'acheter.
CAR LA VUE EST SANS PRIX!!

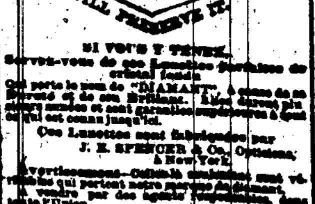

SI VOUS Y TENEZ,
Servez-vous de ces Lunettes Perfectionnées de cristal fondu
Qui porte le nom de "DIAMANT," à cause de sa dureté et de son brillant. [illegible] ... qu'il est connu jusqu'ici.
Ces Lunettes sont fabriquées par J. E. SPENCER & Co, Opticiens, à New-York.
Avertissement.—Celle-ci ... [illegible]
ED. LILIENTHAL,
[illegible]
Au No. 96 de la rue du Canal, est le seul agent à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

53, RUE DU CAMP, 53,
FAIRBANKS & CO.
ONT à vendre les seules BALANCES qui soient justes, telles que:
BALANCES A PLATEAUX,
BALANCES A FLÉAU, pour coton,
BALANCES A FLÉAU, pour sucre,
Balances pour marchands de groceries et drogues, etc. [illegible]
—Aussi—
MOULINS à café, [illegible] ...
—Aussi—
PRESSES A COPIER, pour lettres, [illegible]
—Aussi—
SERRURES de Sûreté, [illegible]
—Aussi—
TUILES [illegible]

N. O. [illegible] FACTORY,
[illegible]
St-Charles & Commercial Place
[illegible]

BANQUES—ASSURANCES.

RAPPORT SUR L'ÉTAT
—DE LA—
Banque Nationale de l'Etat,
(Association Banque Nationale)
—A la—
NILE-ORLÉANS, ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Le Samedi, 28 Septembre 1872,
A la clôture des affaires.

RESSOURCES.

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
Les Directeurs de la Banque Nationale d'Etat, dûment autorisés par un vote affirmatif d'une majorité des actionnaires, ont résolu d'adopter le système mutuel dans la disposition des bénéfices de la banque, à dater du 1er octobre 1872.
Les dividendes se feront tous les trois mois, dans les derniers jours de décembre, mars, juin et septembre.
Les actionnaires recevront des dividendes trimestriels de deux et demi pour cent, après qu'il aura porté six pour cent de bénéfice net au fonds de surplus, ainsi que le veut la loi. Le reste du bénéfice sera partagé au pro-rata, entre les déposants, d'après leurs balances journalières, et entre les actionnaires d'après le nombre de leurs actions.
Ce système se recommande aux déposants aussi bien qu'aux dépositaires.
Pour ces déposants, c'est un juste équivalent de leur patronage qui donne le plus grand bénéfice aux actionnaires.
Le tableau publié ci-dessus, indique l'état de la banque après qu'elle eut payé un dividende 2 1/2 pour cent—le dixième des termes semi-annuels et le premier sur les bonds des Etats-Unis à dix pour cent et le fonds de réserve avec un crédit de quarante-deux mille piastres.
SAM'L. H. KENNEDY, Président.
E. RIGNEY, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
—DIRECTEURS—
SAM'L H. KENNEDY, S. FRIEDLANDER,
E. RIGNEY, CHAS. H. SLAYBACK,
JOSEPH DUNBAR, G. P. BLANCAND,
A. FOSTER ELLIOT, W. T. BLAKEMORE.
2 oct—1m

Compagnie Teutonia d'Assurance.
PREMIER ÉTAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT aux stipulations de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
[illegible]

Le tableau qui précède est une copie conforme faite sur les livres de la Compagnie.
CHAS. HERNSFELD,
Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par-devant moi, soussigné, notaire public, le dix-huitième jour de septembre mil huit cent soixante-douze.
JOSEPH COHN, Notaire Public.
Les Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt sur le capital payé—à dater du LUNDI, 21 octobre 1872.
Ils ont également déclaré les dividendes suivants: huit pour cent sur le capital payé et cinq pour cent sur les primes. Ces dividendes seront portés au crédit des actionnaires pour actions et il en sera disposé à dater du 21 octobre 1872.
—DIRECTEURS—
Henry Abraham, S. L. Naifle,
A. Bieler, H. Pohlmann,
M. A. Baumgarden, F. Hubert,
E. F. DelBondio, F. Roder,
R. Mohe, Louis Schneider,
Chas. Hagedahl, W. B. Schmidt,
M. Frank, B. Sig,
H. B. Gogrove, Hans Scherer,
S. Katz, J. M. Seilwart,
Joseph Keller, Louis Schwarz,
Thos. Lilienthal, H. Wenzenbach,
C. H. Miller, J. S. Wilkinson.
18sept—1m

Bureau de la Succursale en Louisiane
DE LA COMPAGNIE
MOUND CITY
D'Assurance Mutuelle de la Vie,
A St-LOUIS, MISSOURI.
Officiers:
JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
G. A. M. HATTON, Agent général.
SUCCURSALE DE LA LOUISIANE
Agence, No 99 de la rue Carondelet,
Orléans.
OFFICIERS:
F. N. HATCH, Président.
H. T. MERRICK, Vice-Président.
R. R. SIMMES, Sec. et Agent à Etat.
MÉDECINS SURVEILLANT
M. SOLWELL, M. D. J. R. RITCHIE, M.
DIRECTEURS:
E. T. Merrick, C. H. Morton,
James Jackson, Robert Mott,
J. A. Wells, [illegible]
F. A. Hatch, [illegible]
R. R. Simmes.
Cette Compagnie émet toutes espèces d'Assurance sur la vie

BUREAU DE LA COMPAGNIE POUR la Conservation du Bois, [illegible]
(Extrait du compte-rendu des délibérations.)
Le 23 juillet 1872, à une assemblée des actionnaires de la Compagnie pour la conservation du bois par le procédé Thomas—assemblée qui avait été convoquée, conformément à l'article XIII de la Charte, à l'effet d'amender la dite Charte, les résolutions suivantes, qui amendent la dite Charte, ont été adoptées à l'unanimité:
Il est résolu, Que l'article 1er est amendé de manière à se lire comme suit: "Le nom et le titre de cette corporation sera: La Compagnie Union pour la Conservation du Bois."
Il est résolu, Que l'article 1er soit amendé, après le (dernier) mot "procédé" de manière à ce qu'il se lise comme suit: "Elle aura aussi le droit et le pouvoir de manufacturer toutes les articles ... [illegible]
Il est résolu, Que l'article VI soit amendé, [illegible]
Il est résolu, Que dans l'article VIII, après [illegible]
Il est résolu, Que dans l'article [illegible]
Il est résolu, Que dans toute la Charte les mots [illegible]
R. F. FLANDERS, Président.
[illegible]

VAPEURS

COMPAGNIE GÉNÉRALE
TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.
Les Paquebots de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New-York et le Hâvre, touchant à Brest.
Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit du quai No. 50 Rivière du Nord:
FRANCE, capt. Trudelle, samedi 12 octobre.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 2 nov.
ST-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 16 nov.
PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $125; seconde cabine, $82.
Billets d'excursion à prix réduits.
[illegible]
Les voyageurs américains qui vont sur le continent, par ces steamers, [illegible] ... [illegible]
GEO. MACKENZIE,
Agent, 58 Broadway, New-York.
[illegible] L. GRAND & Co, Agent,
nov—1an Canal, Lettre K, N. O.

Nouvelle Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.
Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, expressément pour le commerce de la Nile-Orléans et de New-York, faisant le service régulier entre Liverpool et la Nile-Orléans, Glasgow et New York; transportant les passagers et le fret aux plus bas taux, du continent d'Europe, des Etats-Unis et du Canada.

LA LOUISIANA	2,000 ton.,	Capt. Stewart.
LE MINNESOTA	2,000 ton.,	Capt. Hamilton
L'ALABAMA	2,000 ton.,	en voie de const.
LE PENNSYLVANIA	2,000 ton.,	en voie de const.
LE VIRGINIA	2,000 ton.,	en voie de const.
LE GEORGIA	2,000 ton.,	en voie de const.

Ils partiront sous peu pour Liverpool directement:
Le steamer
LOUISIANA,
Partira JEUDI, 10 octobre 1872.
Ces steamers touchent à Bordeaux, en se rendant à la Nile-Orléans, pour les passagers et le fret.
Des billets de retour, bons pour dix mois, se vendent à des prix réduits.
Les soins de médecin et les médicaments sont gratuits.
On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.
Ces steamers passent la Barre en tout temps, sans allégement.
Pour fret ou passage (cabine et entrepont), s'adresser à
A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No. 28, rue Carondelet, Nile-Orléans.
ROBT. SKOLFIELD & Co.,
No. 3, Chapel Street, Liverpool.
LEWIS T. MERROW & CO.,
No. 63, Grand Clyde Street, Glasgow.
6 sept—

HAMBOURG.
Compagnie de Vapeurs Hambourgeois-Américaine.
Communication directe entre le Hâvre, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et la Havane.
Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie:
Germania, Capt. Winzen,
Bavaria, Capt. Brandt,
Vandalia, Capt. Franzen,
—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nile-Orléans.
"Germania"			
Sept. 14	Sept. 17	Sept. [illegible]	Oct. 23, 1872
"Vandalia"			
Oct. 10	Oct. 23	[illegible]	Nov. 27 "
"Germania"			
Nov. 20	Déc. 3	Déc. 6	Janv. 8 "

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR:
De la Nouvelle-Orléans au Hâvre, à Santander, à Southampton ou à Hambourg.
Première Cabine, $80—Entrepont, $45.
Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Première Cabine, $90—Entrepont, $45.
On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux consignataires.
Ces steamers des consignataires pour tous les ports de l'Europe, entre le Hâvre et Hambourg, M. Fritz et Wilson à Santander, et Mr. Rupert Consuls, à Mobile, sont les ayants de à signer les connaissements directs jusqu'à la Louisiane, les ports du Golfe de Mexico et en général la Mobile en destination par les steamers de la Compagnie, de la Nouvelle-Orléans.
Pour de plus amples détails, s'adresser à
WILLIAMS, RUPERTI & CIE,
Agents-Généraux.
28, Rue de la Commune.
C. B. RICHARD & BOAS,
Agents-Généraux de Passage,
61, Broadway, New York. 3 sept—6m

BRÊME.
Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,
Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.
Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Brême.	Nile-Orléans.
Hannover	25 septembre.	28 octobre.
Hansa	11 octobre.	2 novembre.
Frankfurt	27 novembre.	22 décembre.
Leipzig	22 décembre.	1 janvier.

Ils partiront de Brême, les dimanches touchant au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, de la Havane, au Hâvre et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane et à la Nouvelle-Orléans:
Chambre................$90 en or.
Entrepont................
De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Hâvre ou à Brême:
Chambre................$90 en or.
Entrepont................
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre................$50 de monnaie courante.
Entrepont................30
Les soussignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents.
1 août—1an Au No 45 de la rue de l'Union.

Pour New-York
Ligne de Steamers des Marchands.
Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

MERRIMAC	Capt. Thos. Halsey,
GUIL-MEADE	Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES	Capt. M. B. Crowell,
MISSISSIPPI	Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS	Capt. H. S. Quick,

EMILY B. SOUDER, Capt. S. F. Burdick
Partent de New-York, tous les samedis.
Le steamer
UNITED STATES,
capt. Burdick,
Partira de son wharf, au bout de la rue Jefferson SAMEDI 12 Octobre, à 8 h. A. M.
Ces steamers ont d'excellents emménagements.
Chambre................$30 00.
Entrepont................25 00.
On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Hambourg et Brême.
Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, [illegible] ... [illegible]
[illegible] H. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 1[illegible]
Le steamer Western Metropolis, suivra et partira le DIMANCHE 20 octobre à 8 h. A. M.

Pour New York, directement.
Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
[illegible]
ST-LOUIS,
Le steamer
ST-LOUIS,
Whitehead, commandant.
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 12 octobre, à 8 heures P. M.
Passage.................$50.
Cette Ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 61.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane—Départ, SAMEDI, 5 octobre, à 6 heures du soir.
Le beau steamer de première classe
YAZOO,
Barrett,
Pour fret ou passage, s'adresser à
W. CHEVY, Agent,
Angle Carondelet et Gravier.

Pour le Hâvre.
POUR LE HAVRE—La barque américaine de 1re classe, "HAWTHORNE" capitaine Nason, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira immédiatement. Pour fret ou passage s'adresser à
W. B. BUDDENDORFF & SON,
9, Gallier Court, 9, rue Carondelet.

Pour Anvers.
La barque allemande MOLLY, de première classe, capitaine Wurts.
Pour fret s'adresser à
W. B. BUDDENDORFF & SON.

Pour le Hâvre.
Le navire américain FRANCIS P. SAGE, de première classe, capitaine Urquhart, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour reste du fret, s'adresser à
W. B. BUDDENDORFF & SON,
9, rue Carondelet.

Pour le Hâvre.
Départ 12 octobre.
La barque américaine de 1re classe H. D. BRONKMAN, capitaine Berry, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée partira sous peu.
Pour fret, s'adresser à
W. B. BUDDENDORFF & SON.
No 9 rue Carondelet.
Gallier Court.

Pour le Hâvre.
Jour de départ, 28 septembre.
La barque américaine FLEETWING, de première classe, capitaine Davis, ayant une grande partie de sa cargaison engagée et à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret, s'adresser à
W. B. BUDDENDORFF & SON,
No. 9, rue Carondelet.

Pour le Hâvre.
Le navire américain THOS. HARWARD, de première classe, capitaine Strickland, ayant une grande partie de son chargement engagé et chargé à bord, partira incessamment.
Pour fret, s'adresser à
W. B. BUDDENDORFF & SON.
No. 9, rue Carondelet.

Pour le Hâvre.
Le navire américain FREEMAN CLARK, de première classe, capitaine [illegible] ayant la majeure partie de sa cargaison engagée et à bord, partira sous peu.
Pour fret s'adresser à
W. B. BUDDENDORFF & SON,
No. 9, rue Carondelet.

VAPEURS.

Arrangement d'Hiver.
Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans—Steamers de la Malle des Etats-Unis.
Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis.
CAMELIA,
capitaine Hanover, marcheur et de première classe, partira pour les endroits portés les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée de celui de 3 heures de l'après-midi.
Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington.
Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, et de Madisonville les LUNDIS et JEUDIS matins.
Il ne sera pris aucun fret après quatre heures après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.
Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
COHEN M. SORIA,
Aux Nos 15 et 18 de la rue de l'Union.
1er juin—1an

Vicksburg.
Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine.
Geo. Ayres et C. Grice, commis.
Pour Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Natchez, Bayou Sara, Port Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.
A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. LARNEY, 129 Commune.
7 sept—6m

TUNICA.
Pour Tunica, le débarcadère plantation, Gypsy, Tunica, Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et les débarcadères intermédiaires, le vapeur
W. S. PIKE,
de la malle des Etats-Unis, faisant le service deux fois par semaine, capitaine J. J. Brown, part tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M. pour Tunica. J. R. CARLIN, agent, au No 4 de la rue Tchoupitoulas.
11 sept—

Paquebot régulier des OPELOUSAS.
Départ tous les SAMEDIS à 5 heures P. M.,
Pour Opelousas, Washington, Port Barre, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur PERSEUS, Capitaine H. M. Breed, Commis J. R. Schmit, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, Agents,
No 135 de la rue Gravier.
Agents J. DUBOURDIEU, Port Barré.
12mars—

OPELOUSAS.
Paquebot régulier des Opelousas—Départ tous les JEUDIS, à 5 heures, P. M., pour les Opelousas Washington, Port Barre, tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau.
Le beau bateau à vapeur le
FONTENELLE,
C. C. PICKETT, Capitaine
A. Meyer, Commis, Clerk.
Ce bateau prendra aussi le fret pour Simmesport et les débarcadères du bayou de Glaise avec privilège de transfert.
1 sept—

Paquebot régulier de la Nile-Orléans, d'Alexandrie et de Grand-Ecore.
Départ, JEUDI, 10 octobre, à 5 heures P. M.—Pour Grand Ecore, Alexandrie, et tous les ports intermédiaires, les débarcadères Norman de Bayou.—Le bateau à vapeur OZARK, capitaine John Mason, commis Culbertson et W. Bouley, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, 135 rue Gravier.
LORD & McPEAKE, 79 rue Gravier.
6 oct—

Paquebot régulier de la Côte, de Donaldsonville et Chemin de fer de Grosse Tête.
Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.—Départ de Baton Rouge, les MARDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.—Pour Baton-Rouge, le chemin de fer de Grosse Tête, la côte et tous les débarcadères intermédiaires. Le beau bateau à vapeur LENOX TAYLOR (en remplacement du "Bart Able"), capitaine V. B. Ransom, commis Allen Jumel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
SINNOTT & ADAMS, Agents,
4 oct— No 11 Commercial Place.

Bâton Rouge.
Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.
Partira tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.
Le bateau ST. JOHN, capitaine W. B. Greathouse, commis J. P. McElroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANCON, 11, rue Conti

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.
Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS à 5 heures A. M., et les VENDREDIS à 5 heures P. M.
Le bateau LIZZIE HOPKINS
Capitaine J. F. Acosta,
Commis P. A. Charlet.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Ce bateau recevra du fret pour tous les endroits du Bayou Lafourche et compris Lockport, Grand Cailliou, Terrebonne et [illegible] ... [illegible]

POUR LA CÔTE.—Au-dessous de la Ville.—Paquebot régulier semi-hebdomadaire—Quarantaine et Forts.—Le beau bateau à vapeur MARTINE, capitaine J. A. Ruiz, commis A. [illegible], part tous les Mardis et Vendredis, à 10 heures du matin, pour le Quartier des Barres, la Quarantaine et les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

E. DÉCHAMPS,
No 36, de la rue St-Louis, Nile-Orléans
—Importateur de—
EAUX-DE-VIE et VINS français,
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH
FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente de CÉLÈBRE AMER DES PYRÉNÉES.

Aux Contribuables.
JOHN T. DUFOUR,
66......PASSAGE DE LA BOURSE......6
Entre Bienville et Douane,
SE charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non, de la réduction de l'assessment, dans les cas où les estimateurs ont exagéré la valeur des propriétés imposables; de la rectification des noms sur les listes, où, mal erronément livré, depuis plusieurs années, à des taxes et d'examen. Il croit pouvoir être fort utile aux contribuables qui voudront bien l'honorer de confiance.

Consulat de France.
AVIS MENSUEL—OCTOBRE 1872.
Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

A	L
Amico François	Legrand Numa
Alliège Paul	Llobis Frédéric
B	Lacroix Bertrand
Bécoz Jean	M
Bernard Victor	Moreau Louis
Bavalet Antoine	Mahan Alphonse Victor
Bernard Auguste	
Blanc Charles Christophe	Martin Nicolas
C	P
Canaux François	Peyret Louis
Chotin Jean-Baptiste	Pujol Charles, fils
D	R
	Roux Mme Vve, née Rapus
Dumas Jean	Rivière Charles
Durand Mme (née Mazinot)	S
G	Stoebel Xavier, fils
Garbet François	St-Pierre Joseph
H	Sans Jean-Marie
Hombère (les époux)	T
Hombère Louise	Toupenay Pascal Alexandre
Hoffmann Mme	
Huguet Joseph	V
I—J	Vail Jules
Jégou Edouard	
Jégou Séverin	

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1er oct

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 6 octobre 1872.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.
Pour les lettres locales ou des Etats-Unis voir les journaux anglais.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 H. MATIN A.

	B
Bonnene Ja Marie	Barele Ramon.
	C
Carie Gregorio	Cavagnio Agostino
Calderon A	Cordon José Maria
Cuesta Juan	Crabalagno Joseph.
	D
Dulois Luckel	Dupre François
Dumestre Jean	Dussens M
Do Macedo Manuel José	Dalamaire Alexandre
De Mova Mr	Lomel Teodoro
Dottoro Giuseppe	Daghert F
Dejean Michel	
	E
Esso Thomas	
	F
Fabry Jaime	Fortineau Mr
Ferreira Manuel	Fanari Luigi
Fleming A	
	G
Ghirardelli Giovanni	Genzu Victor
Grego Vincenzo	
	J
Jacob Eug	Janas Louis 3
Jussa Felix	
	L
Llanos Antonino	Lionardi Guiseppe
Lacoste Antoine	Lagardière Bernard
Lamothe Jean A	Lefeur Jules
Lo Castillo M	Lebrun Pierre
	M
Miranda Alvarez	Magee Marcel
Manuel Giacomo	Marchand Louis
Morano Francisco	Montague Domingo
	N
Noveau Mr	Nicolini Joseph
	O
Orriard Mr	Ostoberger Chas Henr
	P
Pinero Tommaso	Passalacqua Mariano
Pujole Felice	Pignolo Giovanni
	R
Rangoni Giovanni	Rico Francesco
Rivola Felice	Ries Serafino
	S
Salari A M	Sanogo Joseph
Sarga E	Sanchez Francisco
Saldo Miguel	Sarrazin Mr
Scaramelli Luigi	Sauller Michele
	T
Tavier A	Trousseau Mr
Tiozzo Stefano	Tuco Françoise A
	V
Vignes José	Verdelin Michel
Viviano Guiseppe	
	W
Wolf Mr	

LISTE DES DAMES.

	B
Bastien R Mme	Borde Augustine Mme.
	D
Dufau Jeanne Marie, Vve	Tréboul.
	F
Fourgeot Marianne Mlle.	
	G
Gérard Madame	Guillemart Marie Mlle.
	L
Landrenne Valentine Mme.	
	P
[illegible]	

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer de la Nile-Orléans de Mobile et du Texas.
[redacted]
NOUVELLE-ORLÉANS ET MOBILE.
Grand Trunk Route.
Chemin de fer parfait, aucuns transferts, pas d'omnibus et de bac.
CHARS-PALAIS DE PULLMAN.
Les TRAINS QUOTIDIENS partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal, à
7:30 A. M. et à 5:00 P. M.
Arriveront à
3:15 P. M. et 11:30 P. M.
Les passagers se rendant à LOUISVILLE via Mobile, Montgomery, Decatur et Nashville peuvent y aller directement en prenant soit le train de 7:30 A. M. soit celui de 5:00 P. M. qui se relient à Louisville, à des voies allant au Nord, à l'Est et à l'Ouest.
Les passagers qui se rendent à ST. LOUIS prennent le train de 5:30 P. M. qui ont des chars dortoirs, sans changement, jusqu'à destination.
Les passagers qui se rendent à LYNCHBURG et à WASHINGTON prennent le train de 5:30 P. M. qui a des chars dortoirs.
Les passagers qui se rendent à ATLANTA, MACON, AUGUSTA et tous les points de l'Est du Golfe et de l'Atlantique prennent soit le train de 7:30 A. M. soit celui de 5:30 P. M.
Il y a des chars dortoirs jusqu'à St. Louis, Louisville et Lynchburg.
BUREAUX OU SE VENDENT LES BILLETS:
A Galveston—au Morgan Wharf, Agent, S. S. Jones.
A la Nile-Orléans—au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.
G. W. R. BAYLEY,
Surintendant-Général.
NORMAN C. JONES,
Agent général des billets des passagers.
1er oct—

BILLETS D'EXCURSION!
Billets d'Excursion!
PAR LE CHEMIN DE FER DE LA NILE ORLÉANS, DE LA MOBILE ET DU TEXAS.
POUR Louisville—Aller et retour—$32 25.
Billets pouvant servir du 23 septembre au 18 octobre, inclusivement.
Pour St-Louis—Aller et retour—$32.
Billets pouvant servir du 23 septembre au 18 octobre, inclusivement.
C'est la seule route sur laquelle on trouve CHARS-PALAIS DE PULLMAN jusqu'à St-Louis, sans changement. Les trains partent du pied de la rue du Canal à 5:30 P. M.
Le chemin de fer de LOUISVILLE ET DE NASHVILLE et celui du "Grand Southern Railroad" vont jusqu'à Montgomery, Alabama. Ce nouveau chemin qui va jusqu'à Louisville par la voie de Mobile, Montgomery et Nashville offre tous les avantages désirables. On y trouve les CHARS-PALAIS de PULLMAN, de la Nouvelle-Orléans à Louisville, sans changements.
Les trains partent du pied de la rue du Canal à 5:30 P. M. et 7 A. M.
Les billets se vendent au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.
NORMAN C. JONES,
Agent général pour le fret et les billets.
G. W. R. BAYLEY,
26 sept— Surintendant général.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, de MOBILE et du TEXAS.
Division de la Louisiane
De la Nile-Orléans à Donaldsonville,
68 milles.
Convois de passagers tous les jours, de la Nile-Orléans à Donaldsonville, aller et retour. Billets d'excursion à Donaldsonville, et retour, le dimanche, $2 00.
Le train part du dépôt de la rue du Canal, tous les jours, à 7 et du matin.
Excursions sur le fleuve, tous les Dimanches par le steamer Frances.
Les passagers et le fret sont reçus au pied de la rue Calliope. On ne reçoit pas comme fret le bois de construction, les briques, les machines lourdes, les gros articles et les articles de grand poids.
Les billets se vendent au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel, et au bord du ferry FRANCES.
G. W. R. BAYLEY,
Surintendant-Général.
NORMAN C JONES,
Agent général du fret et des billets.
1er mars—

Chemin de Fer Pontchartrain.
[redacted]
L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.
Excursion au Lac—aller et retour, le même jour—30 cents.
Pour la station de Gentilly—aller et retour—15 cents.
A partir de ce samedi date, le service sera comme suit:

Départs de la ville.		Départs du Lac.	
6 heures A. M.		7 heures A. M.	
7.30	"	8.30	"
9	"	10	"
10.30	"	11.30	"
Midi.		1.00	"
2	P. M.	2.30	P. M.
3	"	3.30	"
4	"	4.30	"
5	"	5.30	"
6	"	6.30	"
7	"	7.30	"

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, dès midi.
Un char à cheval partira de la ville, tous les matins, à 4 heures, et du Lac, une heure après le dernier convoi à vapeur.
Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.
THEO. J. DIMITRY,
Surintendant-général.

[redacted]
Changement d'heures de départ.
A partir du 2 juin 1872, les convois du
Grand Chemin de Fer de Jackson
(Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Mississippi Central et Mississippi and Tennessee)
Partiront comme suit:

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Exprès	7:30 A. M.	Exprès	11:00 P. M.
Malle	5:30 P. M.	Malle	9:30 A. M.
Accommodation	4:30 P. M.	Accommodation	8:35 A. M.

Convoi de la malle, tous les jours; convoi exprès, tous les jours, excepté le dimanche.
Ces convois parcourent le plus rapidement la distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de Memphis, Chicago, St-Louis, Louisville et toutes les villes et stations intermédiaires.
Les Wagons-palais de Pullman (pour le jour et pour la nuit) de la Nouvelle-Orléans à Memphis, à Louisville et Louisville, gratis.
P. S. JONES, Agent pour les billets, Galveston.
A. D. SHELDON, Agent pour les billets, Nouvelle-Orléans.
C. P. ATMORE, Agent-général pour les passagers.
P. E. CAREY, Agent-général pour les billets.
R. D. FROST, surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA
Louisiane et du Texas, de Morgan
Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.
Des billets de décimination pour 100 milles à $3, et des billets pour toutes les stations sur le chemin, sont vendus au bureau des consignés.
Tout fret doit être payé d'avance.
Le fret pour le chemin et les débarcadères du Teche est livré à la Nile-Ibérie et St-Martinville. Le fret pour tous les débarcadères du Bayou Vermilion est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à cinq heures du soir, au wharf de la rue Ste-Anne.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche entre Lafourche et Lockport, sera transporté au wharf de bateau à vapeur pour la route.
Le fret via l'embranchement de Houma sera reçu pour et de stations et plantations entre Terrebonne et Houma; pour et de tous les points du Bayou Terrebonne entre Houma et l'habitation de M. J. R. Bisland; pour et de tous les points du Petit Caillou, entre l'habitation de M. J. R. Bisland et celle de M. P. J. Pavy; et pour et de tous les points du Grand Caillou, entre l'habitation de M. P. J. Pavy et celle de M. Butler.
Dire "vià Houma Branch" et marquer clairement la destination sur toute les colis.
Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 h.; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.
GEO. PANDELY,
[illegible]
Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Ste-Anne et Magazine.
Il ne sera reçu de fret après 4 heures. sau 9 mai— NEW. A. WHITNEY & CO. Ar

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.
CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:
Total des primes pour l'année finissant le 28 février 1872...... [illegible]
Savoir:
Primes d'incendie ......
Primes maritimes ......
Primes de rivière ......
[illegible]
Pertes d'incendie ......
Pertes maritimes ......
Pertes de rivière ......
[illegible]
Taxes ......
Dépenses moins le compte d'escompte......
[illegible]
La Compagnie a l'actif suivant évalué à la valeur la plus basse du marché au comptant:
[illegible]
Ce qui précède est une copie juste, véritable extraite des livres de la Compagnie.
CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans—Cité de la Nouvelle-Orléans: attesté sous serment et signé devant moi, ce 29 mars 1872.
F. CH. CUVELLIER, Notaire.
Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip en circulation seront payés aux porteurs ou à leurs représentants légaux, à partir du LUNDI, 13 avril 1872.
CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.
Conseil d'Administration élu le 10 février 1872:
Chas. Briggs, Chs. Lafitte,
Ant. Carrière, Geo. A. Wallis,
Geo. A. Fosdick, John Hoey,
[illegible] ... [illegible]

BUR[illegible]
DU[illegible]
PROP[illegible]
NO[illegible]
VENDRE[illegible]
VENTES A[illegible]
Pour les [illegible]

Par le [illegible]
Par le [illegible]
Par Vincent [illegible]

Tout amend[illegible]

Revue [illegible]

Le *Picayune* [illegible] ner à l'avenue [illegible] qui sont [illegible] préfère voir les [illegible] cune leur liste [illegible] aux comités [illegible] listes les [illegible] une liste de fu[illegible] triomphe des [illegible] nie, non [illegible] corruption de l[illegible] teurs du Nord [illegible] ment des Indiens [illegible] qui protège les [illegible] fluences ont [illegible] notre confrère [illegible] haine contre le [illegible] tenir la cohésion [illegible] un autre article [illegible] colonisation [illegible] Cameron.

Le *Times* [illegible] de désespoir [illegible] ton pour la [illegible] publique et [illegible] eût vendu [illegible] troupage officiel [illegible] et obligé d'aller [illegible] l'Etat. Après [illegible] gement introduit [illegible] le *Times* dit qu[illegible] première l'Intr[illegible] tablir dans l[illegible] publique [illegible] qui prévalait [illegible] consacré [illegible] Chicago à l'ex[illegible] grand incendie [illegible] tribue le triomphe [illegible] suivante à l'a[illegible] corruption et [illegible] vaniens [illegible] l'Union par les [illegible] tenir l'administr[illegible] rifs.

Notre confrère [illegible] sur la nécessité [illegible] en vue des réf[illegible] "Nos lois [illegible] forment une [illegible] pas, violence [illegible] et de prodigalité [illegible] gislation spéci[illegible] coalitions dont [illegible]

C'est ce que [illegible] tenir et sans [illegible] *Times* a accordé [illegible]

Le *Republican* [illegible] radicaux dans [illegible] et il assure [illegible] pour Grant et [illegible] aussi certain [illegible] l'intention du [illegible] faite en Louisiane [illegible] devant le [illegible]

Le *Republican* [illegible] pagne à [illegible] attachement [illegible] tous des [illegible] cubaine [illegible] l'Espagne [illegible] ce sujet [illegible] tile. Le [illegible] ley a [illegible] locale dans [illegible] il a eu le [illegible] les excès [illegible] en Sicile.

Naturellement [illegible] insiste sur les [illegible] les élections [illegible] complaisamment [illegible] *Herald* disant [illegible] de l'élection [illegible] compte [illegible] de New York [illegible] trop [illegible] nisme [illegible] sans rien [illegible] et le parti [illegible] tromper [illegible] c'est [illegible] tre de [illegible] partisans de [illegible] l'arbitraire [illegible]

ASSOCIATION [illegible] Voyez la [illegible] Mort de J. P[illegible] ma l'Ecole [illegible] tual Aid and [illegible] Association [illegible] Camp. [illegible] tion 1872, etc.

UNE [illegible] docteur A [illegible] spécialement [illegible] nies et de [illegible] Depuis [illegible] des malades [illegible] soins, le [illegible] que deux [illegible] ment guéris [illegible] atteints [illegible] hernie [illegible] guinale. [illegible] employé [illegible] depuis [illegible]

Les [illegible] Remparts [illegible] la ville [illegible] aient [illegible] léans.

L'Armée [illegible] Santé [illegible] aussi [illegible] dent [illegible] un [illegible] HOME [illegible]

GRAND [illegible] LOUISIANA [illegible] et le [illegible] se rapporte [illegible] Loterie de [illegible] moins [illegible] grand tirage [illegible] numéros [illegible] medi 12 [illegible] matin, dans [illegible] bureau de [illegible] le résultat [illegible] chiffres [illegible] bre. [illegible] c'est-à-dire [illegible] tance de [illegible] qui [illegible] toute la [illegible] et en [illegible] comme [illegible] gratuité de [illegible]

TEMPÉ[illegible]
Thermomètre [illegible]